



Les filières avicoles biologiques : à la croisée des chemins ?



D. Guémené

La France est actuellement le 1^{er} pays pour les productions biologiques d'œufs et de poulets de chair de l'Union Européenne, un positionnement significatif qui résulte essentiellement d'une mobilisation des filières. Il est donc tentant de s'interroger quant à l'intérêt et au besoin de voir des acteurs de la recherche académique se saisir

de cette thématique aujourd'hui. Pourtant, les incertitudes n'ont peut-être jamais été aussi nombreuses, car si la production d'œufs représente maintenant des volumes significatifs, celle de poulets de chair représente encore moins de 1% de la production nationale même si, après avoir diminué d'environ 25% entre 2000 et 2005, les tendances sont aujourd'hui très positives. La conjonction actuelle d'une évolution du cadre réglementaire de ces productions, d'une volonté politique et d'une demande sociale croissante laisse augurer des perspectives d'un développement encore plus important, mais quel développement et pour quels produits ?

Force est de constater que l'harmonisation de la réglementation au niveau communautaire se traduit globalement par un élargissement de l'éventail des possibles. En tant que directeur du SYSAAF¹, j'évoquerais en premier lieu la plus grande latitude dans les durées d'élevage, avec pour corollaire un choix accru des génotypes pouvant être utilisés. Cette évolution pourrait permettre de répondre à une demande croissante de produits biologiques, tout en facilitant le nécessaire équilibre entre le développement des productions végétales et animales biologiques. Une disparité des pratiques est observée au sein de l'Union Européenne et induira indubitablement une concurrence intra-communautaire. Par ailleurs, le développement des productions biologiques induira logiquement un changement d'échelle qui obligera à une structuration des filières. Les modèles de production français sont donc susceptibles d'évoluer et/ou de se diversifier ; ce qui pourrait conduire à une segmentation de l'offre en produits biologiques, avec commercialisation de produits aux qualités sensorielles distinctes. Cette remise en cause de certains fondamentaux n'est pas partagée par l'ensemble des acteurs des filières biologiques et fait débat. Certains craignent que les productions biologiques ne se retrouvent banalisées, alors que l'on peut tout autant y voir un signe de démocratisation.

Quoi qu'il en soit, il est pour tous évident que demain ne sera plus comme avant et qu'aujourd'hui les possibles sont multiples. Tout aussi multiples sont les questionnements auxquels nous n'avons pas aujourd'hui de réponses. En premier lieu ceux résultant du passage à une alimentation 100% biologique en 2012. Les difficultés qu'il en résultera pour formuler des régimes alimentaires équilibrés seront d'ailleurs exacerbées si les âges d'abattage sont diminués, de même que l'impact environnemental et la dépendance en matières premières d'origine extérieure. Avec l'ambition modeste de contribuer à apporter des éléments de réflexion pouvant aider les acteurs à faire des choix éclairés, ce sont au moins deux programmes de recherche pluridisciplinaires qui interrogent la problématique de la durabilité des productions avicoles en filière biologique qui sont actuellement en cours. Il s'agit des programmes « AlterAviBio » et « AviBio », respectivement coordonnés par l'INRA et l'ITAVI, qui combinent des approches biotechniques et socio-économiques. L'ITAB, par l'entremise de sa Commission Élevage, est l'un des nombreux partenaires de ces deux programmes de recherche qui bénéficient respectivement de financements du PSDR Grand-Ouest et du CASDAR. Quelques uns des résultats préliminaires issus de ces programmes sont portés à votre connaissance dans ce numéro.

**Par Daniel Guémené,
Chercheur à l'INRA de Nouzilly, Directeur du SYSAAF**

¹ Syndicat des Sélectionneurs Avicoles et Aquacoles Français



Revue bimestrielle de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB)

- **Directeur de Publication** : Alain Delebecq (Président ITAB)
- **Rédacteur en chef** : Aude Coulombel
- **Comité de rédaction** : Alain Delebecq, Rémy Fabre, Kratom Konaté, Guy Kastler, François Le Lagadec, Marie Dourlent, André Le DÜ.

• Comité de lecture :

Élevage : Anne Haegelin (FNAB), Julie Grenier (PÔLE AB MASSIF CENTRAL), Joannie Leroyer (ITAB), Jean-Marie Morin (FORMABIO), Jérôme Pavie (INSTITUT DE L'ÉLEVAGE), Denis Ric (GABUM)

Fruits et légumes : Monique Jonis et Frédéric Rey (ITAB)

Grandes cultures : Bertrand Chareyron (CA DRÔME), Laurence Fontaine (ITAB), Michel Mangin (ARVALIS), Loïc Prieur (CREAB)

Viticulture/vinification : Monique Jonis (ITAB), Philippe Cottreau et Nicolas Aveline (IFV)

Agronomie/Systèmes : Blaise Leclerc (ORGATERRE), Laetitia Fourié (ITAB), Nicolas Daspres (APCA)

Qualité : Bruno Taupier-Letage et Nicolas Daspres (APCA)

• Rédaction/Administration - Promotion/Coordination

ITAB - 149, rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

• **Abonnements** : CRM ART ALTER AGRI B.P.15245 31152 FENOUILLET CEDEX - Tél. : 05 61 74 92 59 - Fax : 05 17 47 52 67 commandes.alteragri@crm-art.fr

• **Régie Publicitaire** : Agricentre - 1 bis, rue Sainte Marie - BP 1238 - 03104 Montluçon Cedex - Tél. : 04 70 02 53 53 - Fax : 04 70 05 94 31 - Numéris : 04 70 02 53 59 - info@agricentre.fr

• **Réalisation** : Pascale MOTTO - 04 94 98 04 86 pascale.motto@wanadoo.fr

• **Imprimeur** : ALINEA PRINT
16 rue des Pyramides 75001 PARIS

• **Comission paritaire** : 1012 G 82 616

• **ISSN** : 1240-3636

Imprimé sur papier 100% recyclé. Avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture.